

## ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

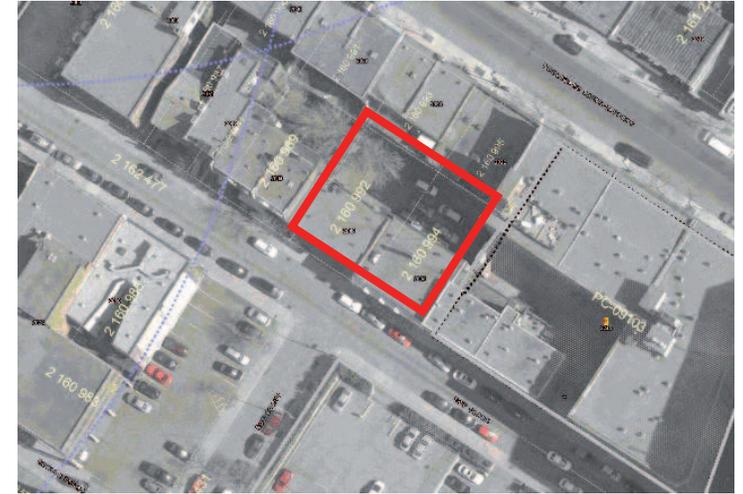
Bâtiments situés aux 2033-2035 et 2043-2049, rue Clark, arrondissement de Ville-Marie

### DÉSIGNATION PATRIMONIALE

|  |   |
|--|---|
| Plan d'urbanisme :                           | Situés dans un secteur de valeur exceptionnelle<br>Situés dans un site d'intérêt archéologique à fort potentiel |
| Loi sur les biens culturels :                | Aucune  |
| Répertoire canadien des lieux patrimoniaux : | Aucune  |



2033-2035 (droite) et 2043-2049 (gauche), rue Clark (source : Ville de Montréal, février 2012)



Photographie aérienne du site (source : Mapinfo 2009)

### SYNTHÈSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

L'intérêt patrimonial des bâtiments situés aux 2033-2035 et 2043-2049, rue Clark repose sur leur valeur paysagère urbaine puisqu'ils forment, avec les immeubles voisins, un regroupement de bâtiments qui contribue, par leur caractère ancien et leur composition architecturale respective, à la qualité de ce secteur présentant un tissu urbain peu modifié par rapport à celui plus au sud. De plus, le faible gabarit de ces deux bâtiments s'intègre harmonieusement à celui des autres constructions du même côté de la rue, et leur architecture soignée contribue à la qualité du cadre bâti de la rue.

L'intérêt des bâtiments repose aussi sur leur valeur historique en raison de leur ancienneté et leur témoignage du développement des quartiers au-delà des limites de la vieille ville, de l'évolution du bâti résidentiel montréalais, des modes d'implantation et de construction de l'époque. Occupé depuis les années 1950 par l'entreprise Wolf Brand & University Inc. qui fabrique et vend divers accessoires vestimentaires pour homme, ce lieu témoigne également des activités et des méthodes de fabrication de cette époque révolue.

Enfin, ces bâtiments présentent une valeur architecturale étant donné la lisibilité et la qualité de la composition architecturale d'origine de leur façade respective, ainsi que la présence de détails architecturaux soignés.

## ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Bâtiments situés aux 2033-2035 et 2043-2049, rue Clark, arrondissement de Ville-Marie

### CHRONOLOGIE

1827

Le Lt. Col. Thomas Evans cède à la Ville un terrain correspondant au tronçon de la rue Saint-Charles-Borromée (aujourd'hui Clark) entre Ontario et Sherbrooke

1860

H.M. Perreault dessine un plan de lotissement de la propriété du Lt. Col. Evans (secteur à l'étude)

Vers 1865

Construction probable des bâtiments aujourd'hui sis aux 2033-2035 et 2043-2049, rue Clark

Entre 1907 et 1912

Un petit agrandissement (un étage) est construit à l'arrière du 2033-2035, rue Clark

1937

Fondation de l'entreprise Wolf Brand Cravat Co. (propriétaire : Wolf Bialik), installé au 1570, boulevard Saint-Laurent

1947

Hyman G. Bialik acquiert le 2033-2035, rue Clark

1949

La University Cravat and Suspender Co. Ltd. s'installe au 2035, rue Clark

1950

Le 2033-2035, rue Clark est agrandi (rez-de-chaussée) vers l'arrière, de chaque côté de l'agrandissement du début du XXe siècle

1951

Hyman Bialik vend le 2033-2035, rue Clark à la University Cravat and Suspender Co. Ltd. (dont le président est Wolf Bialik)

La Wolf Bialik Co. s'installe la même année au 2033, rue Clark

L'agrandissement arrière du 2033-2035, rue Clark est surhaussé d'un étage

1956

Wolf Bialik acquiert le 2043-2049, rue Clark

1956-1957

Transformation du 2035 Clark et du 2049 Clark en manufacture légère

## ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Bâtiments situés aux 2033-2035 et 2043-2049, rue Clark, arrondissement de Ville-Marie

### LES VALEURS

#### VALEUR PAYSAGÈRE URBAINE



Regroupement de bâtiments du côté Est de la rue Clark  
(Ville de Montréal, février 2012)

La valeur paysagère urbaine des bâtiments situés aux 2033-2035 et 2043-2049, rue Clark repose sur :

- l'ensemble qu'ils forment avec les immeubles résidentiels voisins, ce regroupement contribuant par leur caractère ancien et leur composition architecturale respective à l'intérêt de ce secteur;
- leur faible gabarit, tout à fait approprié pour l'étroitesse de la rue Clark, qui s'intègre harmonieusement à celui des autres constructions du même côté de la rue, formant ainsi une succession de volumes en escalier suivant la topographie du site;
- leur contribution à la qualité du cadre bâti de la rue Clark par leur architecture soignée;
- le tissu urbain relativement peu modifié de ce secteur par rapport à celui plus au sud grandement transformé.

### ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

#### Éléments portant la valeur PAYSAGÈRE URBAINE

- L'ensemble formé par le 2033-2035, le 2043-2049 et les immeubles voisins (au sud et au nord du site), leur caractère ancien, la succession de volumes suivant la topographie du site, leur faible gabarit et leur composition architecturale respective
- Les bâtiments situés aux 2033-2035 et 2043-2049, rue Clark, notamment la composition architecturale d'origine de leur façade et leurs matériaux traditionnels (brique, pierre des fondations, bois, ardoise)

## ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Bâtiments situés aux 2033-2035 et 2043-2049, rue Clark, arrondissement de Ville-Marie

### LES VALEURS

#### VALEUR HISTORIQUE



Affiche à l'entrée du bâtiment datant vraisemblablement de l'époque où l'entreprise était située sur le boulevard Saint-Laurent (Ville de Montréal, février 2012)



Espace au 2e étage du 2043-2049 dédié à la fabrication des accessoires (Ville de Montréal, février 2012)

La valeur historique des bâtiments situés aux 2033-2035 et 2043-2049, rue Clark repose sur :

- leur ancienneté et leur témoignage du développement de Montréal et des quartiers ouvriers au-delà des limites de la vieille ville, notamment de part et d'autres du boulevard Saint-Laurent;
- leur témoignage de l'évolution du bâti résidentiel montréalais et des modes d'implantation de l'époque dictés notamment par la faible profondeur des lots et l'absence de ruelle se traduisant par la présence d'une porte cochère donnant accès aux cours arrière autrefois occupées par des dépendances en fond de lot;
- leur témoignage de l'évolution des modes de construction dans les faubourgs, ces bâtiments possédant des façades et des murs en maçonnerie dont l'utilisation fut imposée après le grand incendie de 1852 pour limiter la propagation du feu lors d'un incendie;
- leur association avec l'entreprise Wolf Brand & University Inc. qui fabrique et vend des accessoires vestimentaires pour homme (ceintures, bretelles, foulards, etc.) depuis 1937 et qui occupe le site depuis les années 1950;
- la présence de nombreux objets et équipements utilisés par la Wolf Brand & University qui témoigne entre autres des méthodes de fabrication de cette époque révolue.

### ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

#### Éléments portant la valeur HISTORIQUE

- Les bâtiments situés aux 2033-2035 et 2043-2049, rue Clark, soit leur volumétrie, leur faible gabarit et leur composition architecturale qui témoignent de leur ancienneté et reflètent leur fonction résidentielle d'origine malgré le changement d'usage
- Leur implantation et la dimension des lots
- La porte cochère du 2043-2049 menant aux cours arrière
- La maçonnerie de brique des façades et des murs
- La présence de l'entreprise Wolf Brand & University et la fonction actuelle des bâtiments (manufacture artisanale)
- Les objets et équipements anciens présents à l'intérieur les bâtiments

# ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Bâtiments situés aux 2033-2035 et 2043-2049, rue Clark, arrondissement de Ville-Marie

## LES VALEURS

### VALEUR ARCHITECTURALE



2033-2035 et 2043-2049, rue Clark (Ville de Montréal, février 2012)



2033-2035, rue Clark (Ville de Montréal, février 2012)



2043-2049, rue Clark (Ville de Montréal, février 2012)

La valeur architecturale des bâtiments situés aux 2033-2035 et 2043-2049, rue Clark repose sur :

- la lisibilité et la qualité de la composition architecturale d'origine de leur façade respective : celle du 2033-2035 se caractérise par sa symétrie, son caractère vernaculaire et sa fausse mansarde à lucarnes recouverte d'ardoise; celle du 2043-2049, plutôt atypique par rapport au cadre bâti environnant, présente pour sa part une composition classique, rythmée par de légères avancées de la maçonnerie de part et d'autres de la porte cochère;
- la présence de détails architecturaux soignés sur les façades;
- la rareté de la forme architecturale vernaculaire du 2033-2035 dans ce secteur.

## ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

### Éléments portant la valeur ARCHITECTURALE

- La composition architecturale d'origine des façades
  - symétrique et vernaculaire pour le 2033-2035
  - symétrique et classique pour le 2043-2049
- Leur volumétrie et leur faible gabarit
- Leurs matériaux traditionnels (brique, pierre des fondations, bois, ardoise)
- Les détails architecturaux des façades, notamment :
  - pour le 2033-2035 : la fausse mansarde, les lucarnes ornées de motifs sculptés, la corniche à modillons les pilastres
  - pour le 2043-2049 : les légères avancées de la maçonnerie formant des arcs ornés de clés de voute, la corniche supportée par des consoles et suivant le décroché de la maçonnerie, les boiseries des fenêtres

## **ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL**

Bâtiments situés aux 2033-2035 et 2043-2049, rue Clark, arrondissement de Ville-Marie

## **BIBLIOGRAPHIE**

VILLE DE MONTRÉAL, Direction de la culture et du patrimoine, Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie. Recherche préalable, 2033-2035 et 2043-2049, rue Clark. Montréal, 7 février 2012.

## **GROUPE DE TRAVAIL**

Claude Dauphinais, architecte, Ville de Montréal, Direction de la culture et du patrimoine, Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie

Thomas Fontaine, architecte, Ville de Montréal, arrondissement de Ville-Marie

Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, Ville de Montréal, Direction de la culture et du patrimoine, Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie

## **RÉDACTEUR**

Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, Ville de Montréal, Direction de la culture et du patrimoine, Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie.

## **DÉMARCHE**

Cet énoncé répond à une demande faite par l'arrondissement de Ville-Marie à la Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie de la Direction de la culture et du patrimoine pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de ce site en collaboration avec l'arrondissement.

Il se base sur la consultation d'une documentation sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 2 février 2012.